

Review University Without Borders for the Open Society (RUFSO)

ISSN: 2313-285X Volume :23, Issue : 04, February 2021
Content available at www.rufso.org

Le rôle des institutions de Microfinance Islamique au Maroc

ADIL ZARFI : Doctorant en finance Islamique, LSMS-UK
CSAA& CIPA Fellowship, Bahrain
Fondateur de Majalat Consulting, Maroc

Abderrahim Ferroud : Doctorant en économie et recherche appliquée
Université Hassan II, Settat, Maroc

Résumé de Recherche

Cet article a pour objet de montrer l'importance et le rôle des institutions et des prestataires de services de la microfinance islamique, en mettant l'accent sur le cas marocain. Après l'adoption de la nouvelle loi bancaire N ° 103-02 relative aux banques participatives « islamiques », cette loi a mentionné les instruments financiers islamiques, mais elle n'a pas énoncé clairement statut spécial ni la réglementation pour les institutions de microfinance islamiques. En général, les services de microfinance islamique peuvent être fournis de manière informelle et formelle. Dans ce dernier cas, les associations (ONG) et les institutions financières islamiques sont considérées comme les principaux fournisseurs. La question devient plus critique vu que la microfinance fluctue en général entre les activités à but lucratif et non lucratif. Cependant, l'institutionnalisation et la sensibilisation des clients sont considérées comme les principaux défis de la microfinance islamique au Maroc. L'utilisation d'une enquête en ligne permet de mettre en évidence le rôle et l'importance des institutions de microfinance islamique au Maroc et les meilleurs produits qui devraient être mis en œuvre. Pour cette raison, un secteur bien structuré aide à fournir aux personnes exclues financièrement des services moins coûteux, flexibles et conformes à la charia et adaptés à leurs convictions.

Mots-clés : finance islamique, microfinance islamique, institution de microfinance, fournisseurs de microfinance, banques participatives au Maroc.

Table de contenus

Résumé de Recherche	2
1. Introduction	4
2. Problématique et objectifs:	5
3. Revue de littérature	5
4. Les institutions de Microfinance Islamique	6
4.1 Fournisseurs informels de Microfinance :	7
4.2 Organisations basées sur les membres :	7
4.3 Organisations non gouvernementales (ONG) :	8
4.4 Institutions financières formelles :	8
5. Les institutions de Micro-crédit au Maroc	11
6. Les défis et les perspectives de la Microfinance au Maroc :	12
7. Conclusion	14
References	15

Review University Without Borders for the Open Society (RUFSO)

ISSN: 2313-285X Volume :23, Issue : 04, February 2021
Content available at www.rufso.org

1. Introduction

La microfinance islamique est une composante importante de l'écosystème de la finance islamique, par laquelle les institutions islamiques peuvent financer des personnes à faible revenu et ceux qui sont exclues financièrement. Ce financement doit être en conformité avec la Charia et il s'inscrit dans le paradigme économique Islamique fondé sur l'économie réelle et les principes fondamentaux de la finance Islamique ainsi que l'objectif d'équité et de solidarité.

Ainsi, il existe une compatibilité et une complémentarité entre les objectifs et le mécanisme de la microfinance et de la finance islamique, ce qui signifie que la microfinance islamique peut utiliser les mêmes produits et instruments du système bancaire islamique et bien entendu, « le respect de la Charia reste le facteur de différenciation entre institutions de microfinance conventionnelles et islamiques »¹. (IRTI, 2015)

À l'échelle mondiale, les fournisseurs de microfinance islamique peuvent être classés en deux catégories : formel et informel. Et « de nombreuses expériences dans le monde musulman ont eu un grand succès dans le secteur de la microfinance et ont connu une croissance considérable au cours des deux dernières décennies. »²

Au Maroc, le secteur de la microfinance a été lancé par des ONG locales avec la coopération et le soutien de donateurs. Le gouvernement marocain a établi un cadre juridique pour la microfinance en 1999. Ainsi de nombreuses associations proposent un microfinancement à travers le canal conventionnel utilisant notamment les crédits à court terme. Mais le secteur qui a émergé en 2011 était plus fort que celui de 2007 : « Selon un rapport de Gramen, il existe 13

¹ Portail IRTI: Management of Zakah, Waqaf, and Sadaqah Funds, <http://irtiportal.insaniah.edu.my/>

² IBED

institutions de microfinance au Maroc et fin 2012, elles desservait 803 780 clients ».³ (IRTI et Thomsons Reuters, 2014)

D'autre part, la finance et les banques islamiques sont en phase de démarrage (depuis Juillet 2017) contrairement à beaucoup d'autres pays musulmans, mais elles ont de bonnes perspectives de croissance.

2. Problématique et objectifs

L'objectif principal est de souligner l'importance et le rôle des institutions de microfinance islamique en général et de déterminer les perspectives de ces institutions au Maroc, surtout après l'adoption de la nouvelle loi bancaire N° 103-12 et les efforts de tous les acteurs économiques concernant la volonté d'améliorer l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté au Maroc. « La réduction de la pauvreté par le développement de la microfinance requiert des approches et des modèles différents. C'est une leçon fondamentale tirée de plusieurs expériences. »⁴

Il a été observé que seules les personnes fortunées bénéficiaient du secteur bancaire, tandis que la plupart des gens pauvres et de faible revenu restent relativement exclus de ce secteur. Un autre problème important qui concerne la microfinance islamique est lié à sa capacité à attirer les clients, en particulier ceux du secteur informel.

La loi nouvelle loi bancaire marocaine N ° 103-12 qui inclut les banques islamiques ne donne pas de détails ni de réglementation séparée concernant la microfinance islamique, ce qui ouvre la porte de l'Ijtihad pour intégrer la microfinance dans le champ d'application de cette loi. Cependant, si ce cadre légal donne mandat au conseil supérieur des Oulémas au Maroc de superviser les banques participatives, il est nécessaire de souligner son rôle vis-à-vis les institutions de microfinance islamique.

3. Revue de littérature

³ IRTI and Thomson Reuters, **Islamic social finance report** 2014, P:19

⁴ Obaidallah Mohamed, **Role of Microfinance in poverty alleviation**, 2008, IRTI Publication, P:4

Malgré la richesse de la littérature sur l'économie et la finance islamique, la microfinance islamique n'a pas vu beaucoup de preneurs comme le cas des autres composantes de l'écosystème de la finance islamique.

Au niveau mondial, la révolution du microcrédit est toujours associée à Muhammad Yunus et à la fondation de la Banque Gramen du Bangladesh, considérée comme un modèle pionnier qui peut être reproduit dans le monde entier. Mais par exemple, « en Indonésie, il existe de nombreux groupes d'entraide informels, et les répliques de Gramen n'ont pas bien abouti et la performance des ONG à cet égard reste insignifiante »⁵ (IRTI, 2015).

En plus de Gramen bank, il existe autres modèles de microfinance comme le modèle Village Bank, les coopératives de crédit et les groupes d'entraide.

Le secteur de la microfinance et la finance islamique ont beaucoup en commun, mais il y a également des points de divergence. À cet égard, certains modèles islamiques ont été conçus, tels que Cizakca (2004), Elgari (2004), Kahf (2004), Ahmed (2003), Habib (2007), Kabir (2006) et Mohammed Obaidullah (2008). Ces modèles sont basés essentiellement sur l'intégration des fonds Zakat, Awqaf, et Sadaqa dans le cadre de la microfinance islamique.

Il existe également des expériences réussies telles que le schéma de développement rural (RDS) au Bangladesh, Kredi Garanti Fonu et l'Organisation de développement des petites et moyennes industries en Turquie et le système de finance rurale en Indonésie.

4. Les institutions de Microfinance Islamique⁶

Un bon environnement politique et économique permet aux différentes institutions financières de coexister pour offrir des services de haute qualité et à faible coût à un grand nombre de clients pauvres.

Au niveau Micro, des institutions de microfinance islamiques comme les groupes d'entraide, les coopératives et les organisations à but non lucratif agissent comme des catalyseurs et impliquant des actifs de la communauté pour aider à réaliser l'agenda social et économique du pays.

⁵ Portail IRTI: [Management of Zakah, Waqaf, and Sadaqah Funds](http://irtiportal.insaniah.edu.my/); <http://irtiportal.insaniah.edu.my/>

⁶ IBED

Au niveau intermédiaire, les agences de développement multilatérales, les réseaux et les associations devraient renforcer la coopération et participer au dialogue avec les décideurs et les régulateurs.

Et finalement au niveau macro, le gouvernement devrait élaborer un environnement politique et réglementaire favorable par le biais de ses agences »⁷. (Obaidallah Mohamed, 2012).

Dans les pays islamiques, de nombreux fournisseurs actuels de microfinance islamique sont soit des institutions classiques ou Islamiques, élargissant la gamme de leurs services pour inclure la microfinance islamique. Et globalement, ces fournisseurs peuvent être classés comme suit :

4.1 Fournisseurs informels de Microfinance :

La plupart des pauvres obtiennent des services financiers par le biais d'arrangements informels se présentant sous des formes similaires divisées en deux catégories :

- Les prestataires informels individuels incluent les amis et la famille (Love money), les prêteurs, les collecteurs d'épargne, les commerçants... dans le cadre islamique les prêts doivent être basés uniquement sur Qard al Hasan. Les collecteurs d'épargne peuvent opérer sur la base de redevances ou d'Ujrat.
- Les prestataires collectifs informels incluent les associations qui regroupent des participants qui versent des contributions régulières en bénéficiant par rotation.

Beaucoup de services informels sont parfois très coûteux, rigides, très risqués et moins transparents. En outre, les services financiers informels sont exposés à l'effondrement ou à la fraude, où les personnes peuvent perdre leur argent en raison de la corruption, du manque de discipline ou des chocs collectifs tels qu'une catastrophe naturelle.

4.2 Organisations basées sur les membres :

Les organisations basées sur les membres utilisent les économies ou l'épargne de leurs propres membres comme source principale de financement en partageant un lien commun. Les banques de villages, les groupes d'entraide, les coopératives de crédit entrent dans cette catégorie.

⁷ Obaidallah Mohamed, **Role of Microfinance in poverty alleviation**, P:5

Dans de nombreux pays, certaines coopératives financières ont évolué pour devenir de grandes institutions financières. Contrairement aux banques qui gagnent de l'argent pour leurs actionnaires, les coopératives de crédit et les coopératives financières rapportent une partie des bénéfices à leurs membres sous forme de dividendes sur les actions des membres ou comme réduction des coûts de financement.

4.3 Organisations non gouvernementales (ONG) :

Les ONG poursuivent des objectifs sociaux en plus de la microfinance et dépendent souvent des donations. Leurs structures de gouvernance ne sont pas adaptées à une responsabilité fiduciaire bien claires, car les membres du conseil ne représentent ni les actionnaires ni les membres propriétaires. Mais les ONG ne peuvent généralement pas mobiliser l'épargne de manière légale, cette fonction est limitée aux banques et autres intermédiaires supervisés par les autorités bancaires. Les organisations basées sur la Zakah et la Sadaqah appartiennent à cette catégorie. Certaines ONG se transformant même en institutions financières formelles.

4.4 Institutions financières formelles :

Les institutions financières formelles ont un potentiel énorme pour rendre les systèmes financiers vraiment inclusifs. C'est d'autant plus le cas des banques à vocation sociale, telles que les banques islamiques, qui disposent d'un vaste réseau de succursales et sont en mesure d'offrir une gamme de services, notamment d'épargne, de financement de virements... elles peuvent utiliser ces atouts pour atteindre un nombre considérable de pauvres, à la fois par leurs propres moyens et en partenariat avec d'autres prestataires de services financiers. Ci-après quelques exemples :

- Moyen-Orient et Afrique du Nord : plusieurs expériences ont été entreprises telles que le projet Sanadiq en Syrie, Mu'assasat Bayt Al Mal au Liban et Hodeidah au Yémen.
- Asie du Sud : parmi les pays d'Asie du Sud, le Bangladesh figure parmi les organisations comme la Banque islamique du Bangladesh, Akhuwat au Pakistan. L'Inde, avec sa deuxième plus grande population musulmane, a été témoin d'expériences telles que le conseil indien de l'économie Islamique.
- Asie du Sud-Est : la Malaisie a commencé tôt avec Tabung Haji, qui visait à financer les dépenses du Hadj des agriculteurs malaisiens pauvres. L'Indonésie a suivi la Malaisie

dans le développement de la microfinance islamique. Certains projets de microfinance islamiques ont été documentés aussi en Thaïlande, au Brunei et aux Philippines.

- Asie centrale : l'Afghanistan et l'Azerbaïdjan ont assisté à des expériences de microfinance islamique. Le seul programme exécuté en Afghanistan est celui de la Foundation for International Community Assistance ou FINCA. Le programme implique Qard Al-Hasan avec des frais de service qui ne sont pas liés au montant du financement.
- Afrique sub-saharienne : un programme de microfinance islamique qui a été documenté fonctionne bien dans le nord du Mali qui est né d'un projet de développement de la coopération technique et financière allemande.
- En ce qui concerne le Maroc : aucun programme spécifique de microfinance islamique n'a été documenté à ce jour. Cependant, le système formel au Maroc n'est pas bien conçu pour répondre aux besoins de financement des segments les plus pauvres. Une réponse stratégique à cette situation nécessiterait un réexamen des politiques de la Banque centrale pour encourager les banques à s'engager dans la microfinance.

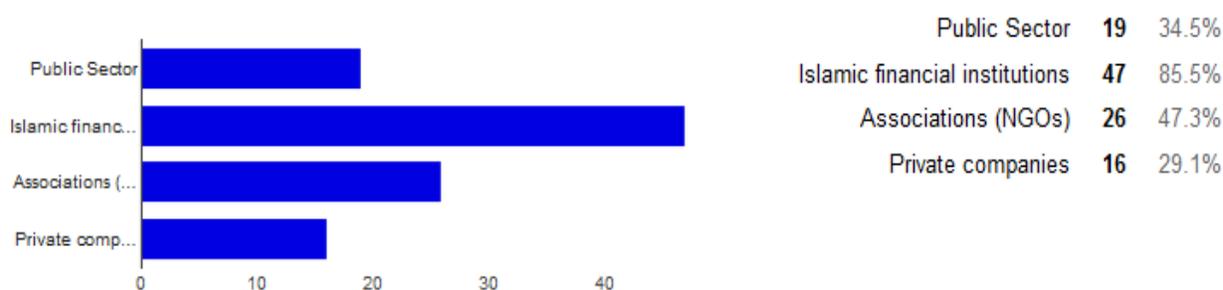
Cela nécessiterait la formulation de réglementations modifiées pour tenir compte des caractéristiques particulières du secteur de la microfinance. La réglementation devrait autoriser de nouvelles institutions bancaires ou non bancaires s'occupant exclusivement de microfinance et prescrire des exigences et des normes d'adéquation des fonds propres ou l'extension du réseau de succursales des institutions existantes, ou une éventuelle restructuration des banques existantes pour servir de banques de microfinance.

Le nouveau cadre devrait donc permettre une plus grande flexibilité dans la détermination du type de garantie non conventionnelle qui convient le mieux à la microfinance.

Selon notre enquête en ligne, lorsque nous demandons l'avis des personnes interrogées sur les fournisseurs potentiels de la microfinance islamiques au Maroc, 85,5% attribueront la première place aux institutions financières islamiques, suivies des associations (ONG) avec 47,3%, tandis que le secteur public et les entreprises privées ont des pourcentages respectifs de 34,5% et 29,1%. Sachant que les réponses sont données selon une base multiple, c'est-à-dire la personne interrogée peut choisir une ou plusieurs réponses.

Figure 1: les fournisseurs de Microfinance islamique au Maroc

13. Who do you think should provide the Islamic Microfinance in Morocco?



Il convient de mentionner que le cadre de gestion financière du modèle intégré de la Microfinance Islamique comprend : les principes de gestion des fonds, les sources et les utilisations des fonds.⁸

- Principes de gestion des fonds : selon le modèle intégré de microfinance, les deux principales sources de financement sont la Zakah et l'Awqaf. Les fonds de la Zakah seraient utilisés pour satisfaire les besoins de base et fournir un investissement initial à un membre pour créer une microentreprise. Les investissements en capital et en fonds de roulement peuvent être réalisés avec les fonds Awqaf. L'ONG utiliserait le mode Mudarabah pour des investissements en capital et doit appliquer les principes du système bancaire islamique en conformité avec la Charia.
- Sources de financement : les fonds proviennent des contributions de la Zakah collectées auprès des membres existants, des membres potentiels, des donateurs, des banques et les autres institutions financières islamiques, des systèmes de dépôt pour les non-membres et des fonds issus d'émissions de capital. Les fonds peuvent également être générés par des actions ou par une participation au marché des capitaux.
- Utilisation des fonds : La principale fonction de l'ONG est de fournir des fonds aux microentreprises pour les investissements en capital et le fonds de roulement. Les fonds Zakah peuvent être utilisés pour un investissement en capital non remboursable. Le mode d'investissement Mudarabah peut être utilisé une fois que l'ONG a développé ses propres capacités. L'ONG peut également investir dans des obligations islamiques afin que les revenus des investissements diversifiés aident à faire face aux fluctuations des bénéfices pendant les périodes difficiles.

⁸ Portail IRTI: Management of Zakah, Waqaf, and Sadaqah , <http://irtiportal.insaniah.edu.my/>

5. Les institutions de Micro-crédit au Maroc

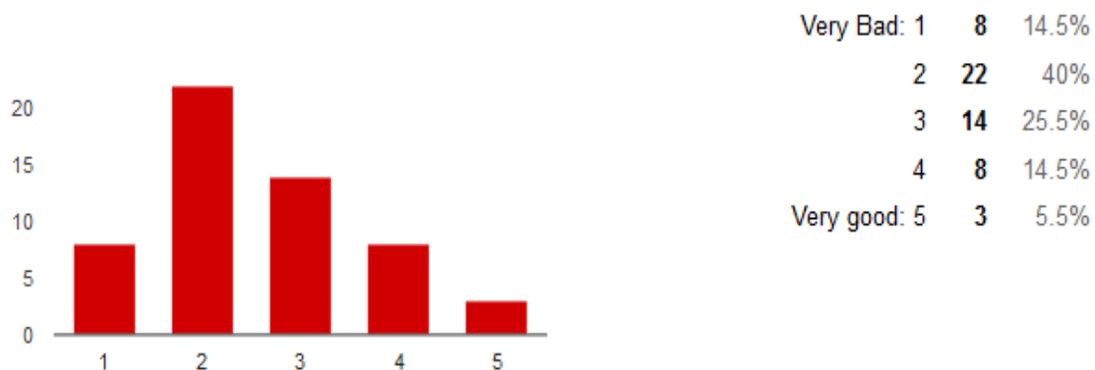
« La microfinance au Maroc a été lancée en 1993 par l'association marocaine de développement et de solidarité (AMSED), qui a octroyé le premier microcrédit à une femme. Régies par le dahir de 1958 et la loi n ° 18-97, certaines associations spécialisées sont créées et largement inspirées du modèle de Gramen Bank, à l'instar de l'association Zakoura en 1995 qui a été fusionnée avec la Fondation Banque Populaire en 2009 pour donner naissance à l'institution Attawfiq, Al Karama en 1996 ; Al Amana et FONDEP ont vu le jour en 1998.

En Mars 2013, le secteur comptait 12 associations agréées de microfinance. Le marché est actuellement très concentré, le compte des trois principaux organismes de microfinance représentant 90% des parts de marché. Ces institutions ont exprimé leur intention de se transformer en sociétés à responsabilité limitée. Actuellement, ces institutions normalisent leurs opérations dans le cadre du projet RMS (réseau de microfinance).

Selon l'enquête menée dans le cadre de cette étude, 80% des personnes interrogées déclarent que la performance des institutions de micro-crédit existantes au Maroc n'est pas assez bonne, alors que seulement 20% pensent que la performance est bonne. Comme illustré ci-après :

Figure 2: Performance des associations de micro-crédit au Maroc

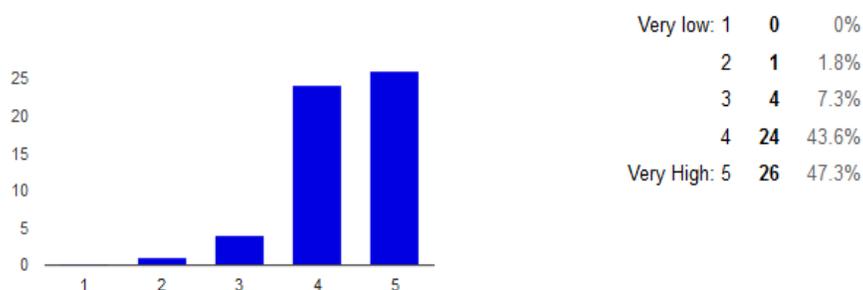
8. How is the performance -in general- of the existing micro-credit institutions in Morocco?



Malgré ces résultats, 90% des répondants pensent que la Microfinance reste très importante au Maroc.

Figure 3 : l'importance de la microfinance au Maroc

6. In the context of the recent financial indicators and regulations, how much Microfinance is important for Morocco?



En parallèle, le secteur informel contribue à la fourniture des services de microfinance à travers la coopération collective. Certains gens au Maroc obtiennent le financement par le biais d'arrangements informels avec des amis et des voisins et utilisent « fréquemment un système informel pour épargner au lieu du système financier formel. 14% des adultes déclarent avoir recours à des groupes d'entraide communautaire pour épargner, et 33% des adultes déclarent épargner chez eux ». ⁹(International Finance Corporation, 2014).

Alors que le premier projet de loi bancaire ignorait le secteur de la microfinance et d'autres instruments, le projet de loi n ° 103-12 a ajouté les instruments Salam et Istisnaa ainsi qu'une réglementation spécifique pour Takaful, la loi a indiqué également que la microfinance pouvait utiliser les mêmes instruments que les banques participatives et pouvait fournir de nouveaux services soumis à l'approbation du CSO.

Il convient de mentionner que «la microfinance sera plus importante pour les banques participatives, car elle couvre un nombre beaucoup plus grand d'individus et pourrait renforcer la transparence du secteur et améliorer l'inclusion financière ». ¹⁰

6. Les défis et les perspectives de la Microfinance au Maroc :

Parmi les principaux problèmes rencontrés par les fournisseurs de microfinance dans les sociétés musulmanes, on trouve, la diversité des structures organisationnelles, la conformité à la charia, la perception des clients, le manque de diversification des produits, les liens avec les banques et le marché des capitaux.

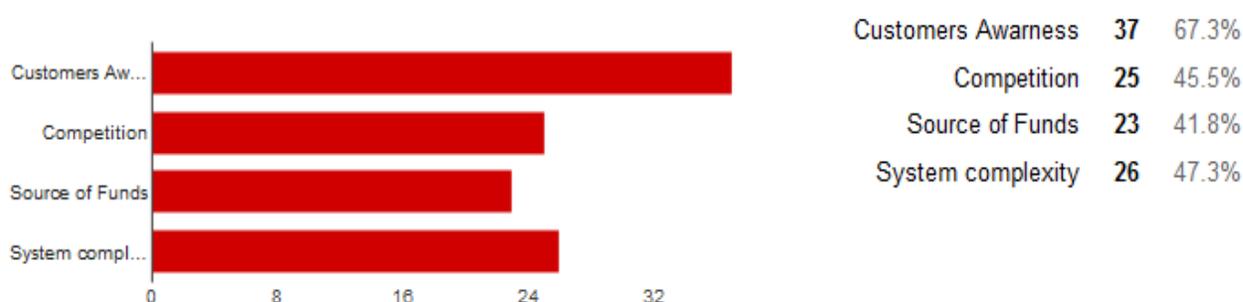
⁹ International Finance Corporation 2014, **Ending the Microfinance Crisis in Morocco**, P:37

¹⁰ IRTI and Thomson Reuters, **Islamic social finance report 2014**, P:149.

La future mise en œuvre de la microfinance islamique au Maroc devra soulever les mêmes défis que ceux mentionnés ci-dessus. Cependant, la particularité du cas marocain amènera à faire face à des défis supplémentaires selon l'opinion de notre population d'enquête sur les principaux défis que peut affronter la microfinance islamique au Maroc.

Figure 4: les défis de la Microfinance islamique au Maroc

16. What are the main challenges of Islamic Microfinance in Morocco?



Comme on peut le constater, la perception du client est considérée comme le principal défi à relever, avec un pourcentage de 67,3%, suivie de la complexité du système avec 47,30% la compétition avec 45,5% et les sources de financement avec 41,8% d'opinions.

D'autre part, lorsque nous interrogeons les répondants sur le statut de la microfinance islamique dans cette nouvelle loi bancaire, il semble que ce statut ne soit pas clairement reconnu comme illustré ci-dessous :

Figure 5: la place de la microfinance islamique dans la nouvelle loi bancaire au Maroc

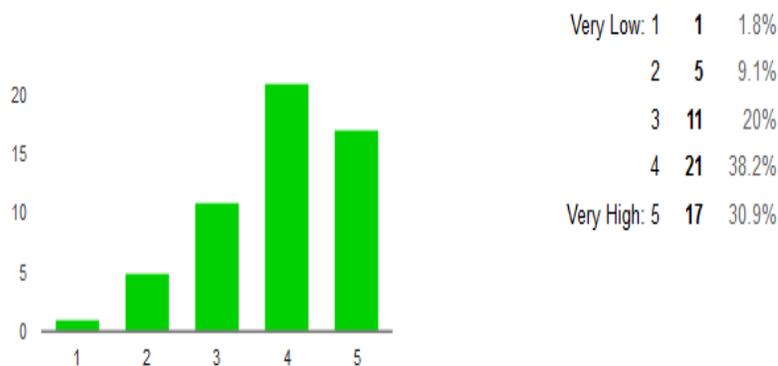
9. If you have heard about the new banking law N°103-12 that include the "participatory banks", What is the status of Islamic Microfinance in this law?



Cependant, plus de 69,1% d'entre eux estiment que la microfinance islamique a de très bonnes perspectives au Maroc lorsque la "finance participative" est mise en place au Maroc, 20% ont déclaré que c'était moyen et seulement 10,9% pensent que les perspectives sont faibles.

Figure 6: Les perspectives de la Microfinance islamique au Maroc

10. What would be the perspectives of Islamic Microfinance in Morocco when the "participatory finance" is implemented in Morocco?



7. Conclusion

- La Microfinance islamique partage les mêmes objectifs et les mécanismes de la finance islamique et vise à fournir le financement nécessaire aux pauvres pour améliorer l'inclusion financière et réduire la pauvreté.
- Les services de microfinance islamique peuvent être fournis de manière informelle ou formelle. Dans ce dernier cas, les associations (ONG) et les institutions financières islamiques sont considérées comme les principaux fournisseurs.

- Le système formel n'étant pas conçu pour répondre aux besoins de financement des segments les plus pauvres, en raison de la faible performance des institutions de microcrédit existantes au Maroc.
- La croissance phénoménale de la finance islamique est une opportunité historique de réconcilier les autorités financières avec les citoyens, leur permettant ainsi d'exercer leurs transactions financières adaptées à leurs convictions.
- Le Maroc a adopté une nouvelle loi bancaire N ° 103-12 et a réservé une réglementation spécifique aux banques participatives « islamiques ». Ce nouveau cadre légal permettra aux prestataires de microfinance islamiques de fournir leurs services.
- Certes, Il y a quelques défis à prendre en compte, mais il y a de nombreuses perspectives pour que ce secteur profite des opportunités disponibles.
- Il est nécessaire de rendre le mécanisme du système plus transparent concernant les instruments et les produits utilisés, ainsi que les segments de la concurrence, car l'analphabétisme et le manque de compréhension des produits de crédit traditionnels laissent planer un doute sur un réel besoin de produits islamiques.
- La mise en œuvre de la microfinance islamique au Maroc peut apporter un horizon favorable et une bouffée d'oxygène aux pauvres et aux entrepreneurs grâce aux différents instruments susceptibles d'accroître leurs revenus pour répondre aux besoins essentiels, intégrer le système, assurer leur autonomie et leur potentiel économiques.

References

- Ahmed, H. (2007). *Waqf-Based Microfinance: Realizing the social role of Islamic Microfinance*. Singapore: The 7th international conference on Waqf and Zakah.
- Bank Al Maghreb. (2014). *Annual Report*. RABAT: BAM.
- International Finance Corporation. (2014). *Ending the Microfinance crisis in Morocco: Acting right, Acting early*.
- IRTI. (2015). *IRTI PORTAL*. Retrieved from Management of Zakah, Waqf and Sadazah Funds: <http://irtiportal.insaniah.edu.my/>
- IRTI and Thomsons Reuters. (2014). *Islamic Social Finance Report*.
- Obaidallah Mohamed, 2012. *Role of Microfinance in Poverty alleviation*. Jeddah: IRTI Publication.
- Obeidallah, M., 2008. *Introduction to Islamic Microfinance, International Institute of Islamic Business and Finance*. India: IBF Net Limited.
- Obeidallah, M. (2016). *A Model of Economic Empowerment*. Récupéré sur Sadaqa.IN: <http://sadaqa.in/2016/01/19/a-model-of-economic-empowerment/>

- Heyani, C. A. (2009). Quelles perspectives de développement pour les IMF- Cas du Maroc. Cycle Grande Ecole: France.
- Investopedia LLC, 2016. *Microfinance*. [En ligne] Available at: <http://www.investopedia.com/terms/m/microfinance.asp#ixzz3gLamCFNd>